

*Prochaine rentrée : 6 février 2017*

## Formation de Surveillant(e) de nuit qualifié(e) dans les établissements sociaux & médico-Sociaux

L'avenant 285 du 3 juillet 2003 à la Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1996 relatif aux surveillant-e-s de nuit (SN) prévoit, dans son article 4, l'obligation d'une formation que la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche professionnelle vient de rénover. Pour s'adapter au mieux aux besoins des secteurs, la formation est, à partir de 2015, d'une durée de **203 heures** (29 journées) et voit son architecture évoluer.

Au fil de l'évolution des prises en charge, de la réglementation du travail et de la responsabilité des institutions, l'importance du temps de la nuit dans la vie institutionnelle des établissements s'est confirmée. Aussi, la formation des surveillants et surveillantes de nuit vise leur certification et leur **professionnalisation** afin de garantir **la qualité de l'intervention** ainsi que **la continuité de la prise en charge** d'enfants, de jeunes ou de personnes fragilisées.

Un des enjeux centraux de cette formation est donc d'initier ou de développer les compétences techniques et relationnelles des SN pour compléter celles des autres professionnels de l'équipe. En effet, les SN apportent une connaissance singulière des personnes, susceptible d'éclairer et d'enrichir celle des professionnels intervenant le jour. Ils doivent, de plus, pouvoir rapidement mettre en œuvre des savoir-faire adaptés aux personnes concernées selon leur contexte d'intervention.

### **SITE ESTES**

3 rue Sédillot  
B.P. 44  
67065 STRASBOURG Cedex

N° de déclaration d'activité 426 702 518 67  
Tél. : 03 88 21 26 97 - Fax : 03 88 21 19 99  
E-mail : francoise.kubler@estes.fr

### **SITE ISSM**

4 rue Schlumberger  
68064 MULHOUSE CEDEX

N° de déclaration d'activité 426 800 177 68  
Tél. : 03 89 33 20 00 - Fax : 03 89 59 59 98  
E-mail : a.ladisenko@issm.asso.fr

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle

*Il s'agit donc de promouvoir **la construction d'un métier** qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.*

La formation comprend **29 journées de formation** réparties **entre février et décembre**, en regroupements de **2 jours consécutifs**, une à deux fois par mois et hors vacances scolaires. Elle articule des modules communs aux surveillant(e)s de nuit et aux maître(sse)s de maison avec des modules spécifiques à chaque métier (10 journées).

Elle s'articule autour de trois **domaines d'activités** - les activités techniques, l'accompagnement des personnes et le travail en équipe pluridisciplinaire - et est organisée en trois **domaines de formation** qui comprennent un tronc commun avec les surveillant-e-s de nuit et des modules spécifiques :

- **DF1** Sécurité des personnes et de biens (70h)
- **DF2** Accompagnement des personnes (63h)
- **DF3** Travail en équipe pluridisciplinaire (49h)

qui sont complétés par un module d'appui méthodologique de 21 heures.

### Modalités pédagogiques

Les différents apports théoriques et méthodologiques sont appliqués aux situations professionnelles rencontrées par les stagiaires. Une large place est donc réservée à l'expression et l'analyse des situations présentées par les participants. Des **ateliers pédagogiques** permettent, en complément, d'arrimer les enseignements de la formation à la réalité des terrains. L'alternance formation/exercice professionnel doit pouvoir aider chacun à transférer et ajuster les apprentissages au sein de son équipe de travail.

### L'équipe pédagogique

Elle est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concrets les concepts théoriques développés.

### Public visé

La formation concerne tout salarié de la branche professionnelle exerçant ou appelé à exercer tout ou partie l'activité ciblée par le référentiel professionnel. Elle est également accessible à tout salarié d'un établissement non adhérent à UNIFAF, à des salariés d'autres branches ou à des demandeurs d'emploi.

Pour les **demandeurs d'emploi**, il sera nécessaire :

- d'avoir suivi une évaluation en milieu de travail (EMT) attestée d'une évaluation de stage ou de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 semaines sur un poste de SN confirmée par une attestation de l'employeur
- de réaliser un entretien professionnel avec le responsable de la formation.

### **Modalités d'évaluation des acquis de la formation**

L'évaluation des acquis de la formation est organisée en deux temps : la rédaction d'un dossier professionnel et une soutenance orale. Elle est complétée par l'obtention obligatoire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de l'attestation de formation au port des Equipier Première Intervention (EPI), pendant la formation.

### **Les horaires**

9h/12h30 – 13h30-17h

### **Le lieu de la formation**

ESTES – 3 rue Sédillot à 67000 STRASBOURG  
(sauf information contraire pour certaines journées)

### **Coût de la formation**

2334.50 Euros TTC par participant

**Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à :**

#### **Responsable pédagogique**

Céline D'ALBERTO – Responsable de formation  
03 88 21 26 91 – [celine.dalberto@estes.fr](mailto:celine.dalberto@estes.fr)

Sylvie MOSSER-LUTZ – Référent pédagogique

#### **Responsable administrative**

Françoise KUBLER – Assistante  
03 88 21 26 97 - [francoise.kubler@estes.fr](mailto:francoise.kubler@estes.fr)

## Formation Surveillant(e) de nuit - 2017

Date	Intitulé
Lundi 6 Février 2017	Accueil et introduction
	Communication professionnelle : règles et principes
Mardi 7 Février 2017	La loi 2002-2
Lundi 27 Février 2017	SST
Mardi 28 Février 2017	SST
Lundi 6 Mars 2017	Projet d'établissement/projet individualisé
Mardi 7 Mars 2017	Module Travail de nuit
Lundi 20 Mars 2017	Les étapes du développement de la personne
Mardi 21 Mars 2017	Le travail en équipe pluri professionnelle
Lundi 3 Avril 2017	Enfants et adolescents placés
Mardi 4 Avril 2017	Garantir la qualité du repos
Lundi 24 Avril 2017	Enfants et adultes handicapés
Mardi 25 Avril 2017	Organisation des institutions (1)
	Atelier pédagogique
Mardi 9 Mai 2017	Normes et procédures
Mercredi 10 Mai 2017	EPI – Questions de sécurité
Lundi 29 Mai 2017	La fonction d'accueil la nuit
Mardi 30 Mai 2017	Communication verbale et non-verbale
Lundi 12 Juin 2017	Approche technique et relationnelle du surveillant(e) de nuit
Mardi 13 Juin 2017	Droit du travail : responsabilité civile, administrative et pénale
	Les enjeux de la bientraitance
Lundi 26 Juin 2017	La relation à l'autre
Mardi 27 Juin 2017	Analyse des situations d'agressivité
Lundi 4 Septembre 2017	Communication écrite : outils et pratiques
	Atelier pédagogique
Mardi 5 Septembre 2017	Intimité et sexualité des personnes en institution
Lundi 25 Septembre 2017	Les systèmes de sécurité incendie : normes et protocoles
Mardi 26 Septembre 2017	Situation d'urgence et de tension dans le quotidien
Lundi 9 Octobre 2017	Personnes âgées et pathologies du vieillissement
	Les populations migrantes
Mardi 10 Octobre 2017	Adultes en situation de précarité sociale – Problématiques d'addictions
Lundi 13 Novembre 2017	Prévention de la maltraitance
	Gestion du stress et des émotions
Mardi 14 Novembre 2017	Organisation des institutions (2)
	Préparation à la soutenance
11 Décembre 2017(1/2 j)	Soutenance orale spécifique à la fonction SN ou MM
12 décembre 2017 (1/2 j)	Bilan final

DF1 10 jours

DF2 9 jours

DF3 7 jours

Appui méthodologique 3 jours

# DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION

*rentrée : 6 février 2017*

## SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE (E)

*Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits*

---

**Merci de bien vouloir retourner ce dossier dûment complété à l'adresse suivante :**

ESTES - Département de formation continue

Madame Françoise KUBLER

ESTES - 3 rue Sédillot - BP 44

67065 Strasbourg Cedex

Francoise.kubler@estes.fr

### **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Une copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Curriculum vitae

#### **ETAT CIVIL**

NOM et Prénom :  Mme  M.....

NOM de jeune fille.....

Date et lieu de naissance (pays) : le.....à.....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone personnel : .....Portable.....

Courriel : .....

#### **NIVEAU DE QUALIFICATION (diplômes, niveau d'études...)**

- Niveau 3 (BAC + 2)
- Niveau 4 (BAC)
- Niveau 5 (CAP / BEP)
- Autres : .....

Ancienneté dans la fonction : ..... ans.

**SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE**

Fonction exercée : ..... Date d'entrée : .....

Votre type de contrat d'embauche :

- Contrat à durée indéterminée  Contrat à durée déterminée
- Emploi aidé  Intérim
- Contrat d'apprentissage  Contrat de professionnalisation
- Autres : .....

Secteur d'activités : .....

Employeur : .....

**Siège social :**Nom du directeur :  Mme  M. ....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone : .....

**Lieu d'exercice professionnel (si différent) :**Nom du directeur :  Mme  M. ....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone : ..... Courriel : .....

**MODE DE FINANCEMENT ENVISAGE**

- Organisme employeur : .....
- Congé Individuel de Formation (Unifaf, Agefos, Uniformation...): .....
- A titre personnel

**SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION (OPCA ou EMPLOYEUR)**NOM et fonction du signataire :  Mme  M.  
.....Dénomination de l'établissement :  
.....**Signatures**

Le stagiaire

à ..... le.....

signature

Accord de l'employeur (si financeur)

à ..... le.....

Signature et cachet